

Habilitation : Contrat 2015-2019

Objectifs Généraux

- S'inscrire dans le modèle de la FTLV
- Améliorer la **lisibilité** et la **cohérence** de l'offre de formation.
- Améliorer la **qualité** des formations.
- Améliorer la **réussite** des étudiants à tous les niveaux.

Habilitation : Contrat 2015-2019

Objectifs

- S'inscrire dans le modèle de la FTLV
 - Centré sur l'étudiant
 - Tous les âges et les périodes de la vie
 - Synergie FI et FC et l'adossement à la recherche
 - Parcours de formation en articulation avec le projets personnel et professionnel.
 - Flexibilité et accessibilité (module)
 - Diplômes et certifications.
 - Tous les publics.

Habilitation : Contrat 2015-2019

Objectifs

- Améliorer la **lisibilité**.
 - pour les étudiants
 - Pour le milieu socio-économique
 - Penser les formations sur 5 ans (LM)
- et la **cohérence** de l'offre de formation.
 - Cohérence Interne et régionale (site)
 - Ouverture international

Habilitation : Contrat 2015-2019

Objectifs

- Améliorer la **réussite** des étudiants à tous les niveaux.
 - Évaluation des connaissances (résultats d'apprentissage (CAPE-SUP))
 - Temps de travail de l'étudiant (pédagogie innovante)
 - Traitement particulier de la L1
 - Troncs communs : fondamentaux
 - Choix Options : disciplinaires et transversales

Habilitation : Contrat 2015-2019

Objectifs

- Améliorer la **qualité** des formations.
 - Mettre en place une charte qualité des formations, un référentiel,...
 - Travailler sur les programmes de formation
 - Penser les formations LM sur 5 ans
 - Centrer la formation sur l'apprenant (FTLV)
 - Présenter les UE en Résultats d'apprentissage
 - Présenter les formations en Compétences

Habilitation : Contrat 2015-2019

Plan

- Objectifs
- Offre de formation actuelle
- Organisation
- Démarche générale
- Les travaux préparatoires
- Éléments de pré-cadrage

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *DEUST : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques*
- *DUT : Diplôme Universitaire de Technologie régi par un Programme Pédagogique National (PPN) élaboré par des Commissions Pédagogiques Nationales (CPN)*

Offre de Formation actuelle

- **3 domaines de Formation**
 - **Sciences et Technologies**
 - **Sciences Economiques et de Gestion**
 - **Sciences Humaines et Sociales**
- **6 Diplômes**
 - **DEUST**
 - spécialités : 6 (6)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *La licence professionnelle est une formation en un an qui recrute à Bac+2*
- *Seule la mention figure sur le diplôme de licence*

Offre de Formations actuelle (précédente)

- Licences
 - Licences professionnelles : 17 (23)
 - Mentions : 18 (17)
 - Parcours : 33 (23)
 - Licences généralistes
 - Mentions : 18 (16)
 - Parcours : 43 (46)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *La mention et la spécialité du master figurent sur le diplôme de master*
- *Titre d'ingénieur : habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI)*

Offre de Formations actuelle

(précédente)

- **Masters**
 - Mentions : 30 (22)
 - Spécialités Recherche : (22)
 - Spécialités prof : (57)
 - Spécialités R & P : (10)
 - Spécialités : 117 (89)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Offre de Formations

- **Éléments de conclusion (cadrage)**
 - Restructuration, harmonisation des formations, en particulier en Master DEG : réduction plutôt que création de spécialités
 - Pas de parcours de Master, mais des options en fonction du nombre d'étudiants : coloration de la spécialité
 - Harmonisation régionale, en particulier sur les masters et les Licences professionnelles
 - Ouverture et pluridisciplinarité en L (les fondamentaux) et adaptation des parcours aux publics

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- **Equipe pédagogique d'UE** : Ensemble des enseignants intervenant dans l'UE
- **Equipe pédagogique de parcours** : ensemble des Responsables d'UE du parcours
- **Equipe de formation** : Ensemble des responsables d'UE de tous les parcours

Organisation

- Unité d'Enseignement (UE)
 - 1 responsable
 - 1 équipe pédagogique
- DEUST
 - 1 équipe de formation
 - 1 Directeur des Etudes (DE)
 - 1 Président de Jury (PJ) (différent du DE)
 - 1 Commissaire de validation d'études (CVE) (Différent du DE et du PJ)
 - Commission pédagogique paritaire (CPP)
 - 1 Conseil de Perfectionnement (CP)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *Les tâches de la fonction de DE sont définies dans le règlement des études.*
- *La commission pédagogique paritaire (CPP) réunit une fois par semestre les étudiants, enseignants et les Personnels pédagogiques*

Organisation souhaitée

- **Licence**
 - **Mention**
 - 1 équipe de formation
 - 1 responsable de mention (RM)
 - 1 Président de Jury (PJ) (différent du RM)
 - 1 Commissaire de validation d'études (CVE) (Différent du RM et du PJ)
 - 1 Conseil de Perfectionnement (CP)
 - **Parcours**
 - 1 équipe pédagogique
 - 1 responsable de parcours (DE peut être le RM de la mention)
 - 1 Commission pédagogique paritaire (CPP)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *Le Conseil de perfectionnement : composé d'universitaires et de personnalités extérieures, il propose des modifications en vue de l'amélioration de la formation*

Organisation souhaitée

- **Master**
 - **Mention**
 - 1 équipe de formation
 - 1 Responsable de mention (RM)
 - 1 Président de Jury (PJ) (différent du RM)
 - 1 Commissaire de validation d'études (CVE) (Différent du RM et du PJ)
 - 1 Commission pédagogique paritaire (CPP)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Organisation souhaitée

- **Master**
 - **Spécialité**
 - 1 équipe de formation
 - 1 Directeur des Etudes
 - 1 Président de Jury (PJ) (différent du DE)
 - 1 Commissaire de validation d'études (CVE) (Différent du DE et du PJ)
 - 1 Commission pédagogique paritaire (CPP)
 - 1 Conseil de Perfectionnement (CP)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Démarche générale

- **Travail au niveau de l'équipe pédagogique**
 - Le DE de mention est responsable du dossier de sa mention. Il travaillera avec les responsables d'UE et les responsables de parcours ou de spécialités
- **Travail au niveau de la composante**
 - Le directeur d'UFR est responsable des formations rattachées à sa composante. Les dossiers (Maquette, équipe, responsables) seront validés par les conseils de composantes dont dépendent les formations concernées en totalité ou en partie. En cas de rattachement à plusieurs composantes, les directeurs de ces composantes seront associés.

Habilitation : Contrat 2015-2019

Démarche générale

- **Travail au niveau des laboratoires**
 - Les conseils de laboratoires se prononceront sur les contenus pédagogiques et l'adossement à la recherche des masters voire des licences
- **Travail au niveau de l'université**
 - A chaque domaine ou sous-domaine, un conseil de domaine ou de sous-domaine, composé de responsables de mention, de directeurs de composante, des responsables de service communs, d'étudiants, de membres du CEVU,... et de VPs.
 - A chaque dossier de mention de licence et de mention et spécialité de master deux rapporteurs seront nommés. Les laboratoires seront associés, au moins pour les masters.

Habilitation : Contrat 2015-2019

Démarche générale

- **Travail tout au long du processus**
 - Les services communs seront associés tout au long de l'élaboration des maquettes (équipes pédagogiques, UFR et VP (domaines)) :
 - BAIP : Stages, intervenants extérieurs professionnels
 - CRI : Codage des formations
 - OFIP : évaluations
 - SCFM : Formation des maîtres
 - SEMM : TICE, FOAD
 - SUAPS : Activités sportives
 - SUAIO : 3PE (PEC), Aide à la réussite
 - SUDES : Compétences (RNCP), VAE, VAP, ingénierie pédagogique
 - SUP : Langues; TEC; Ingénierie pédagogique, évaluation (CAPE)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Démarche générale

- **Travail tout au long du processus**
 - Toutes les maquettes devront :
 - Prendre en compte les évaluations disponibles (OFIP)
 - Joindre une fiche d'auto-évaluation
 - Adopter l'approche compétences (fiche RNCP, ADD))
 - Utiliser la nomenclature nationale des formations
 - Nom de domaine
 - Nom de mention (plutôt disciplinaire)
 - Le cadrage ministériel
 - L'arrêté du 1^{er} août 2011
 - Les référentiels licence
 - Prévoir l'accompagnement des étudiants

Habilitation : Contrat 2015-2019

Démarche générale

- **Travail tout au long du processus**
 - Toutes les maquettes devront :
 - Suivre les indications de l'AERES
 - Tenir compte des préconisations des comités de suivi
 - Tenir compte des préconisations de la DGESIP
 - Toutes les maquettes comptabiliseront, au moins :
 - 30 ECTS/semestre
 - 1 ECTS = 25 à 30 h de travail de l'étudiant
 - 30 ECTS = 750 à 900 h de travail
 - (Prendre en compte le temps de travail de l'étudiant)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Travail de préparation

- Évaluations disponibles (documents transmis à chaque directeur de composante) :
 - Formations
 - Enseignements
 - Insertion professionnelle
 -
- Auto-Évaluation (*A partir de fin-mars*)
 - Conseil de domaine ou de sous-domaine
 - Suivant les critères de l'AERES
 - Administration (VP-UFR-Services)
 - économiques

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *RNCP : Réseau National des Certifications professionnelles*
- *Annexe descriptive au diplôme : Supplément au diplôme (la fiche RNCP, les informations sur l'établissement, le diplôme et l'étudiant,...)*

Travail de préparation

- **Fiche RNCP**
 - Accompagnement des enseignants et enseignants chercheurs dans les définition des compétences (SUDES en particulier)
- **Annexe descriptive au Diplômes**
 - Groupe de travail (RI)
- **Maquette modèle**
 - disponible en janvier
- **Maquette modèle**

Habilitation : Contrat 2015-2019

Calendrier

- Janvier : Cadrage définitif (CEVU)
- 15 mars : Remises des maquettes pour auto-évaluation
- Avril : Auto-évaluation
- Mai : Finalisation des maquettes
- Juin : Conseils de composantes et laboratoires
- Septembre : CEVU, CA
- Octobre : Dépôt des maquettes
- Novembre : Restitution

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- *Le DEUST est un dispositif d'aide à la réussite.*
- *Les parcours permettent d'adapter les formations aux différents publics (égalité des chances).*

- DEUST
 - Renouveler les DEUST
- Licence
 - Choix de la mention à l'issue de la L1
 - L1 : des UE communes, des UE de mentions (disciplinaires) et transversales
 - STS : Deux sous-domaines SESI et SVTE
 - SHS : Géographie-Aménagement, sciences de l'éducation et la sociologie
 - DEG : économie-gestion

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- L1 une année de réussite
 - Renforcer les savoirs fondamentales en fonctions des acquis
 - Favoriser la pluridisciplinarités
 - Favoriser les pratiques sportives
 - Renforcer les compétences pour préparer l'IP
 - Le 3PE
 - Les langues,
 - Les TICE
 - Méthodes de travail
 - Les TEC.....
 - Renforcer l'accompagnement

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- L2 : une année de consolidation
 - Renforcer la spécialisation disciplinaire
 - Découverte du monde professionnel (Séminaires, forums,...)
 - Maîtriser les langues, les TICES, le 3PE,...
 - Continuer les activités sportives
 - Favoriser la pluridisciplinarités
 - Renforcer l'accompagnement

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- *Les parcours permettent d'adapter les formations aux différents publics (égalité des chances).*

- L3
 - Constituer les parcours
 - Approfondir la spécialisation (poursuite en master)
 - Maîtriser les langues (certification)
 - Maîtriser les TICE (C2I)
 - Renforcer l'ouverture vers les champs des métiers
 - Proposer un stage et/ou un projet

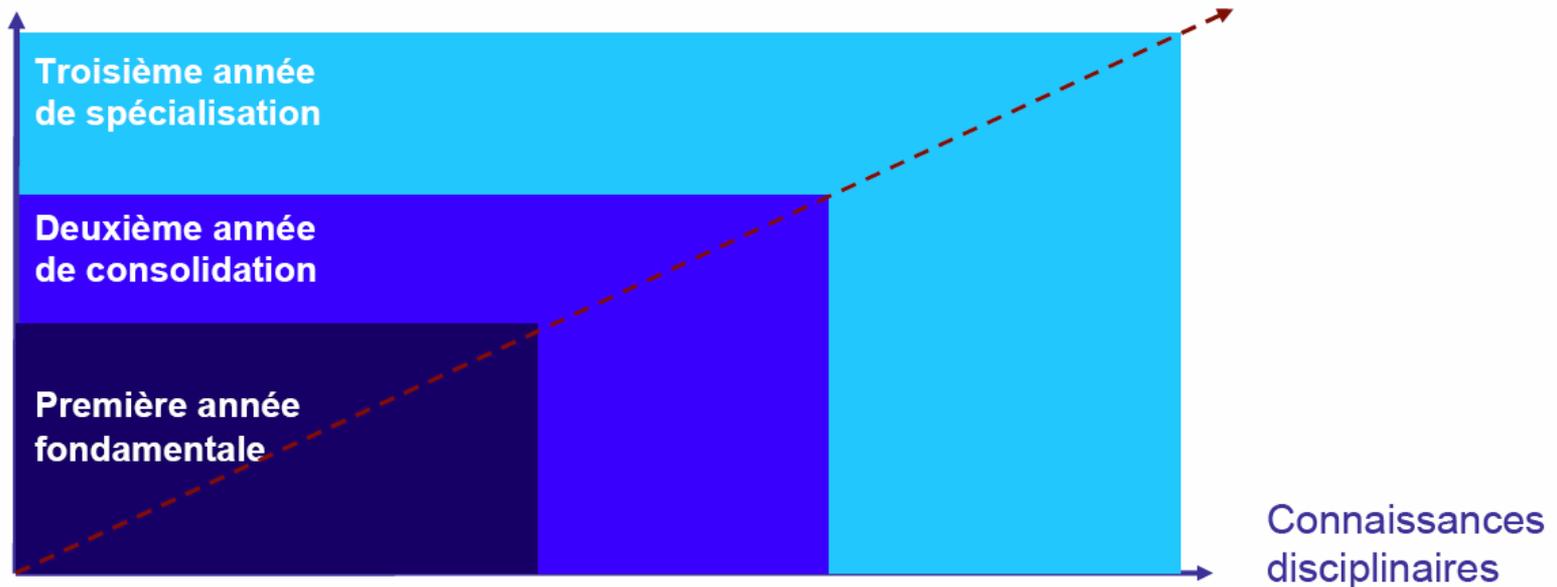
Habilitation : Contrat 2010-2013

Éléments de pré-cadrage du ministère

Compétences

(TIC, maîtrise des langues,
qualité d'expression écrite et orale, méthode de travail, travail en équipe...)

Champs de métiers ou
poursuite d'études



Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- *Supprimer la seconde session, passer au contrôle continu pour libérer du temps pour le travail personnel, les projets, les stages,...*

- **Évaluation**
 - Pédagogie innovante
 - Les résultats d'apprentissage
 - Contrôle continu intégrale (première session)
 - Répartition des évaluations tout au long du semestre
 - Une seule session de rattrapage
 - étudiants ayant un job, apprenants (FC)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Remarques

- *Entrée à deux niveaux pour une même spécialité :*
 - *Recrutement pour une spécialité dès la première année de master sans saturation*
 - *Recrutement à l'entrée de la deuxième année*

Éléments de pré-cadrage

- Master
 - Master indéterminé et professionnalisant
 - Formation sur deux ans
 - Recrutement pour une spécialité dès la première année possible
 - Stage et projet obligatoires
 - Adossement à la recherche
 - Langues
 - Renforcement et seconde langue
 - TICE
 - Informatique d'usage métiers (certification)

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- DEUST, Licence et Master
 - Unité d'enseignement
 - Nombre d'ECTS
 - Répartition C, CTD, TD et TP et projets
 - Unité d'enseignement libre
 - Unité d'enseignement optionnelle
 - Unité d'enseignement transversale
 - Unité d'enseignement d'ouverture
 - Nombre d'ECTS identique par unité disciplinaire ?
 - Combien ?

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- DEUST, Licence et Master
 - Groupes
 - Nombre d'étudiants constituant les groupes de TD et TP
 - Répartition C, CTD, TD et TP et projets
 - Option
 - Nombre d'étudiants pour ouvrir une option
 - Parcours (L) Spécialités
 - Nombre d'étudiants minimal
 - Avantager le travail personnel de l'étudiant

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

- DEUST, Licence et Master
 - Ouvrir les formations à tous les publics (FTLV)
 - Diversifier les modalités (alternance)
 - Alternance
 - à distance, présentiel, hybride,...
 - Accompagnement
 - En présentiel
 - À distance
 - Complément à distance

Habilitation : Contrat 2015-2019

Éléments de pré-cadrage

Merci

Bon courage

**Je nous souhaite des A+ et de
la réussitedes étudiants**